



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2003
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-cinquième session

2-5 mars 2004

Point 6 e) de l'ordre du jour provisoire*

Activités non classées par domaine :

présentation des données et des métadonnées statistiques

Rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la présentation des données et des métadonnées statistiques

Note du Secrétaire général

Suite à la demande formulée par la Commission de statistiques à sa trente-quatrième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la présentation des données et des métadonnées statistiques.

On y trouve résumées des propositions concernant l'établissement d'un manuel assorti de directives et de pratiques optimales recommandées en matière de présentation des données et des métadonnées statistiques diffusées par les bureaux nationaux et les organisations internationales sur divers supports. Si un tel manuel faisant la synthèse des normes existantes, et présentant au besoin de nouvelles recommandations, est nécessaire, c'est qu'il faut continuer à améliorer la qualité des données (surtout pour ce qui est des possibilités d'interprétation et de la cohérence), et chercher à alléger la charge que représente la communication de données et de métadonnées aux organisations internationales.

Les points précis sur lesquels la Commission est invitée à se prononcer sont énumérés dans la septième section du rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

* E/CN.3/2004/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément No 4 (E/2003/24)*, chap. I, sect. A.



Rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la présentation des données et des métadonnées statistiques

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Arguments généraux en faveur de normes plus précises de présentation des données et des métadonnées statistiques	4–11	3
A. Améliorer la possibilité d'interprétation des données et leur cohérence	5–8	4
B. Alléger la charge que représente la communication de données	9–11	4
III. Intérêt des normes de présentation actuelles aux échelons national et international	12–14	5
IV. Portée du manuel	15–19	6
V. Liens avec des initiatives internationales apparentées	20–27	8
A. Projet d'échange de données et de métadonnées statistiques	21–22	8
B. Définition de listes communes de variables à l'échelon international	23–25	9
C. Projet d'échange à l'échelle mondiale de données des comptes nationaux (projet NAWWE)	26–27	10
VI. Échéancier indicatif de mise au point du manuel	28	10
VII. Points sur lesquels la Commission est invitée à se prononcer	29	11
Annexe		
Contenu envisageable d'un manuel de présentation des données et métadonnées		14

I. Introduction

1. À sa réunion de 2003 (Genève, 8-10 septembre 2003), le Comité de coordination des activités statistiques a examiné un document établi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) proposant l'établissement d'un manuel assorti de directives et de pratiques optimales recommandées en matière de présentation des données et des métadonnées statistiques diffusées sur divers supports par les bureaux nationaux et les organisations internationales.

2. Pour faciliter au Comité de coordination le débat sur les questions soulevées par le document qui lui a été présenté en septembre 2003, l'OCDE a entamé des travaux préliminaires sur les normes de présentation des données et des métadonnées statistiques. Au départ, c'était la nécessité d'alléger la charge que représente pour les fournisseurs nationaux de données l'obligation de les communiquer à l'OCDE, et le souci d'améliorer la qualité des données, qui avait porté l'organisation à énoncer de telles normes. À partir des travaux réalisés en ce sens, elle avait conclu que pour mettre au point un manuel sur la présentation des données et des métadonnées, il faudrait faire appel à la collaboration active d'autres organisations internationales et de différents organismes nationaux qui ont des activités dans ce domaine. Le Comité de coordination des activités statistiques a accueilli favorablement la proposition de l'OCDE concernant un manuel sur la présentation des données et des métadonnées statistiques, et lui a demandé d'établir une proposition détaillée expliquant la nécessité d'énoncer un ensemble complet de directives internationales de présentation, et donnant une première idée de ce qu'il y aurait à inclure dans un manuel de ce type, proposition qui serait examinée par la Commission de statistique à sa session de 2004.

3. On trouvera ci-après :

a) Un exposé général de la question, étayant la nécessité de directives tant nationales qu'internationales de présentation des données et des métadonnées statistiques;

b) La portée envisageable d'un tel manuel de présentation;

c) Des informations sur les autres initiatives apparentées en cours de réalisation à l'échelon international;

d) Un échéancier indicatif de réalisation d'un manuel, prévoyant une version préliminaire à présenter à la Commission de statistique à sa session de 2005;

e) Les points sur lesquels la Commission est invitée à formuler des observations et à se prononcer.

II. Arguments généraux en faveur de normes plus précises de présentation des données et des métadonnées statistiques

4. Il y a deux grands impératifs, aux échelons national et international, qui justifient la nécessité d'énoncer une série complète de normes de présentation des données et des métadonnées : le besoin d'améliorer la qualité, et celui d'alléger la charge que représente la communication de données et de métadonnées aux organisations internationales.

A. Améliorer la possibilité d'interprétation des données et leur cohérence

5. Le premier impératif découle de la nécessité d'améliorer la qualité des statistiques présentées aux utilisateurs, nationaux et internationaux, surtout en ce qui concerne la possibilité d'interpréter les données et d'en améliorer la cohérence (dans les séries, entre séries, en diachronie et entre pays). Ce sont là des dimensions importantes de la qualité, déjà intégrées d'une manière ou d'une autre aux cadres de qualité mis en place par les organismes nationaux et les organisations internationales, par exemple par l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), le Fonds monétaire international (FMI), l'OCDE, Statistique Canada, etc. Mais ces cadres de qualité, s'il y est bien dit que des améliorations s'imposent, ne donnent généralement pas de détails sur la manière de garantir que ces dimensions particulières de la qualité soient respectées dans la présentation des données et des métadonnées.

6. La possibilité d'interprétation est la qualité qui permet à l'utilisateur de comprendre aisément des données, de les utiliser et de les analyser correctement. Elle dépend dans une large mesure de la qualité des définitions des concepts, des populations ciblées, des variables et de la terminologie qui sous-tendent les données, et de celle des informations qui précisent les limites éventuelles de ces dernières. L'interprétation est facilitée quand les données sont assorties de métadonnées, répondant aux besoins d'utilisateurs divers et en permettant différentes utilisations, bien structurées et facilement accessibles.

7. Pour ce qui est de la cohérence, les usagers se trouvent souvent face à trois grands problèmes lorsqu'ils comparent soit des statistiques diachroniques issues d'un même organisme soit des statistiques issues d'organismes de différents pays ou de différentes organisations internationales :

a) Les concepts ne sont pas les mêmes du fait que les variables, les unités et les nomenclatures n'ont pas été définies de la même façon;

b) Des divergences opérationnelles résultent de méthodes différentes utilisées par les pays pour la collecte et le traitement des données;

c) Les pratiques de présentation des données diffèrent. Il peut s'agir notamment du type de présentation (chiffres absolus, indices, taux de croissance), de la forme sous laquelle les données sont communiquées (données brutes, corrigées des variations saisonnières, tendance et cycle); pratiques de révision; présentation des erreurs d'échantillonnage; années de référence; transparence méthodologique, fonction de l'aisance d'accès aux métadonnées statistiques correspondantes.

8. Le manuel envisagé serait consacré surtout au troisième aspect, le but étant d'exposer les principales méthodes de présentation pratiquées sous forme d'un cadre, avec un projet de recommandations, de directives et de pratiques optimales qui pourraient être utilisées par les organisations internationales et les bureaux nationaux dans les différents produits diffusés par les unes et les autres.

B. Alléger la charge que représente la communication de données

9. Le deuxième impératif découle de la nécessité d'alléger la charge que représente pour les bureaux nationaux la communication de données et de

métadonnées aux organisations internationales. Lors de réunions récentes, par exemple la Conférence des statisticiens européens en 2002 (OCDE/FMI 2002), ou la réunion de 2003 du Groupe de haut niveau chargé des statistiques (OCDE 2003), les débats ont montré qu'il était utile d'utiliser un modèle de partage des données pour transférer des données et les métadonnées correspondantes des sources nationales aux différentes organisations internationales destinataires. Dans ce modèle, les organisations internationales tireraient les données communes dont elles ont besoin de celles qui sont affichées sur le site Web des bureaux nationaux.

10. L'évolution des nouvelles technologies survenue ces dernières années, surtout de celles qui sont basées sur le Web, donne la possibilité technique de mettre en oeuvre ce modèle de partage des données. Pour pouvoir l'adopter, il faudrait d'une part régler certains problèmes d'ordre informatique, et d'autre part que les bureaux nationaux et les organisations internationales s'accordent sur un certain nombre de points qui ont trait au « contenu », notamment les suivants :

a) Définition d'un ensemble de données communes nécessaires pour les principales statistiques (voir plus loin, par. 23 à 25). On trouvera plus bas, dans la cinquième section, un bref exposé d'initiatives apparentées visant à faire plus coordonner la collecte de données et de métadonnées aux sources nationales par les organisations internationales, et à concourir directement ou indirectement à faire évoluer le modèle de partage des données dont il vient d'être question;

b) Accord sur les pratiques essentielles de présentation des données, qui faciliterait tant la mise en évidence des séries identiques diffusées par les bureaux nationaux et les organisations internationales que la diffusion de données cohérentes, notamment par les organisations internationales.

11. C'est aux organisations internationales, en coopération avec les bureaux nationaux, qu'il appartient d'élaborer les directives nécessaires dans ces domaines. Bien évidemment, ce n'est qu'avec la participation active des bureaux nationaux dans les bases de données desquels les données et métadonnées à partager seraient conservées que le modèle de partage des données pourra être mis en oeuvre. Le partage des données suppose une modification radicale des modes de diffusion des données, pour ce qui concerne la coordination entre organisations internationales et le rôle des bureaux nationaux dans la diffusion des données à l'intention de ces dernières, qui serait soumis à des directives de présentation des données et métadonnées conçues non seulement pour les rendre plus facilement interprétables et plus cohérentes, mais aussi pour en faciliter la diffusion, et en définitive pour alléger la charge qu'en représente la communication.

III. Intérêt des normes de présentation actuelles aux échelons national et international

12. Dans la mesure du possible, les recommandations et les directives à inclure dans le manuel seraient dérivées de toute la gamme des normes statistiques internationales existantes, élaborées par les organisations internationales en collaboration avec les bureaux nationaux (Division de statistique de l'ONU 2002a, et EUROSTAT 2003b). Ces normes sont essentiellement d'ordre conceptuel, comprenant aussi des définitions, des classifications, la définition du champ de tel ou tel concept, et des pratiques optimales de collecte des données. Dans l'ensemble,

il n'existe guère de normes internationales sur les questions de présentation, ou s'il en existe, elles ne sont guère détaillées¹. Même les normes spéciales de diffusion des données du FMI (FMI 2003b) ne donnent que des indications générales sur les normes de présentation, la vedette allant aux métadonnées nécessaires pour améliorer les possibilités d'interprétation, et à l'adoption de bonnes pratiques de révision des données. Le manuel d'EUROSTAT sur les statistiques commerciales conjoncturelles mentionne la nécessité d'harmoniser plus la présentation des indices et des taux de croissance entre pays membres de l'Union européenne, car cela permettrait à l'Office de mieux vérifier que les données qu'il diffuse ne divergent pas des séries publiées à l'échelon national (EUROSTAT, 2002). Faute de normes internationales, on peut être amené à élaborer dans certains cas des recommandations nouvelles.

13. Nationaux comme internationaux, les organismes ont presque tous des textes de directives techniques assorties des normes qu'ils imposent en matière de présentation des données, de format des tableaux, de règles en matière de citations, etc., à l'intention des auteurs qui participent à l'établissement de leurs publications statistiques. Il s'agit pour l'essentiel de règles visant les publications imprimées, très générales pour ce qui concerne les questions de présentation des données. En théorie, on pourrait espérer extraire de ces documents les éléments principaux du manuel international envisagé, ou au moins les lier à ces documents.

14. L'un des buts du manuel envisagé serait de réunir en un ouvrage unique un ensemble complet de directives de présentation des données statistiques et une gamme de pratiques et de processus qui retiennent sur cette présentation, tels que ceux qui sont évoqués ci-après au paragraphe 16. Ces pratiques pouvant être différentes selon le support de diffusion, on sera peut-être amené à donner des directives spécifiques pour tel ou tel support – bases de données en ligne, données diffusées sur un site Web, publications imprimées, autres produits électroniques, communiqués de presse... On envisage d'inclure à l'avenir, dans les normes statistiques internationales, des pratiques de présentation harmonisées avec ce manuel, ou de lier les normes au manuel.

IV. Portée du manuel

15. On envisage d'inclure dans tout ensemble de directives de présentation formulées à l'échelon international certaines recommandations spécifiques visant les deux grandes dimensions caractérisant toutes les données, à savoir :

a) Le type de données : chiffres absolus, indices, taux de croissance. Les chiffres absolus peuvent être soit des séries de stocks mesurant l'activité à un moment donné, soit des séries de flux, mesurant l'activité jusqu'à une date donnée. Les indices, les taux de croissance et les ratios sont obtenus par manipulation des chiffres absolus. Les chiffres absolus peuvent être présentés soit en unités physiques (nombre, tonnes...) soit en prix courants ou constants. La diffusion de chiffres absolus est habituelle pour les statistiques publiées annuellement ou à des intervalles plus longs. Ces données sont également diffusées pour nombre d'indicateurs conjoncturels, tels que chiffres mensuels ou trimestriels d'immatriculation de véhicules, de permis de construire, etc. Mais il est plus fréquent de diffuser les statistiques conjoncturelles sous forme d'indice ou de taux

de croissance, qui permettent de voir plus facilement l'évolution diachronique des phénomènes économiques. Il existe différents types de taux de croissance;

b) La forme des données : données brutes (séries de départ ou ajustées, mais sans correction saisonnière), ajustées en fonction des jours ouvrés, en fonction des variations saisonnières, tendance et cycle.

16. Par ailleurs, un petit nombre de pratiques de présentation des données essentielles retentissent de manière notable sur la possibilité de les interpréter, de sorte que des différences de méthode entre bureaux nationaux et organisations internationales risquent de compliquer la mise en oeuvre du modèle de partage des données et la comparaison des données nationales. Ces pratiques touchent notamment les aspects suivants :

- a) Révision des données;
- b) Présentation des séries discontinues;
- c) Erreurs d'échantillonnage;
- d) Pratiques habituelles suivies ou non lors du changement de la base utilisée pour les indices;
- e) Présentation de séries ou de variables apparentées mais non identiques;
- f) Pratiques suivies pour les citations;
- g) Pratiques suivies pour les classifications, y compris pour la tenue des fichiers historiques;
- h) Existence et présentation des métadonnées (y compris modèles explicites de présentation des métadonnées).

17. Tout manuel consacré à ces problèmes comporterait des exemples des bonnes pratiques actuelles, avec un petit ensemble de recommandations essentielles. Ces pratiques sont exposées dans plusieurs types de documents, notamment les rapports sur l'observation des normes et des codes du FMI (FMI 2003a) qui permettent de voir dans quelle mesure les pays suivent les normes internationalement reconnues, y compris celles qui visent la diffusion des données. Le manuel comporterait aussi une bibliographie fournie (avec notamment des renvois aux travaux universitaires sur le sujet). On pourrait envisager en outre d'élaborer des documents didactiques fondés sur les directives du manuel, qui seraient utilisés dans des ateliers nationaux, surtout dans les pays en développement.

18. La mise au point de normes internationales de présentation a été compliquée par la disparité des terminologies, surtout pour ce qui est des différents types de taux de croissance utilisés par différents pays, et par un même pays pour des séries différentes. L'utilisation de dénominations différentes entraîne souvent des confusions. Les disparités terminologiques causent aussi, plus généralement, des problèmes tant pour la collecte de données que pour l'établissement concret des textes de métadonnées (définitions, pratiques nationales de collecte et de manipulation des données, etc.). Ces disparités empêchent d'utiliser une bonne part des métadonnées disponibles pour comparer les données nationales. Face à cette situation, plusieurs organisations internationales ont mis au point des glossaires détaillés définissant les concepts et les variables essentiels, essentiellement à partir des normes internationales existantes. Le Glossaire de termes statistiques de

l'OCDE (OCDE 2002 a et OCDE 2002b) n'est qu'un exemple parmi d'autres, dont ceux qui ont été réalisés par EUROSTAT (EUROSTAT 2003a) et la Division de statistique de l'ONU (Division de statistique 2002b). Par ailleurs, comme on le verra plus loin dans la cinquième section, un autre glossaire (vocabulaire commun de métadonnées) est en préparation dans le cadre du projet d'échange de données et métadonnées statistiques.

19. Enfin, et c'est un problème central des normes de présentation des données, il faut que les bureaux nationaux et les organisations internationales préparent des métadonnées convenables décrivant leurs pratiques de présentation, et que ces métadonnées soient aisément accessibles et comprises par des utilisateurs dont le degré de compétence spécialisée n'est pas nécessairement le même. Il faudrait en théorie que ces métadonnées soient rédigées par les bureaux de différents pays à partir d'une terminologie commune. Le manuel envisagé évoquerait les principaux problèmes terminologiques et comporterait un glossaire des concepts concernant la présentation des données.

V. Liens avec des initiatives internationales apparentées

20. Il y a en ce moment plusieurs initiatives en cours à l'échelon international pour lesquelles la mise au point et l'adoption d'un ensemble commun de pratiques de présentation des données par les organisations internationales et les bureaux nationaux seraient utiles, directement ou indirectement. Les trois projets exposés ci-après relèvent d'initiatives récentes visant l'élaboration du modèle de partage des données évoqué plus haut. Comme il est dit au paragraphe 10 ci-dessus, les normes de présentation à inclure dans le manuel envisagé sont essentielles pour la mise en oeuvre de ce modèle.

A. Projet d'échange de données et de métadonnées statistiques

21. Le projet d'échange de données et de métadonnées statistiques² met en présence sept organisations internationales associées (Banque centrale européenne, Banque mondiale, Banque des règlements internationaux, Division de statistique de l'ONU, EUROSTAT, FMI et OCDE), qui s'emploient à mettre au point un ensemble de pratiques de travail communes en matière d'informations statistiques, pour plus d'efficacité dans l'échange et la mise en commun des données et des métadonnées, relevant de leurs activités collectives. Le but est d'étudier des normes communes pour les échanges par voie électronique et les activités de normalisation en cours, qui permettraient à ces organisations de gagner en efficacité et d'éviter les activités faisant doublon, tant dans leurs travaux respectifs que, à terme, dans les travaux d'autres entités consacrés à l'information statistique (le projet sera étudié plus en détail au titre du point 6 f) de l'ordre du jour).

22. L'une des quatre initiatives en cours au titre du projet est la mise au point d'un glossaire, le vocabulaire commun des métadonnées (OCDE/EUROSTAT, 2003) qui permette de garantir la cohérence des métadonnées établies par des auteurs aux échelons national et international, tant pour la teneur que pour la portée des questions méthodologiques visées par les métadonnées présentées. Le vocabulaire devrait s'étendre à l'ensemble des termes utilisés dans les différents modèles de métadonnées mis au point par les bureaux nationaux et les organisations

internationales. Dans le cadre du projet d'échange, on s'attache à vérifier que le vocabulaire comprenne bien les termes utilisés dans le modèle de métadonnées du projet du FMI, bien que le vocabulaire doive aussi servir dans les modèles de métadonnées élaborés par d'autres organisations internationales et par les bureaux nationaux.

B. Définition de listes communes de variables à l'échelon international

23. L'exemple le plus notable d'une liste commune de variables fonctionnant à l'échelon international est celui du questionnaire utilisé par l'OCDE, EUROSTAT, la Banque mondiale et la Division de statistique de l'ONU pour collecter des données annuelles de comptabilité nationale. On y trouve un ensemble commun de données définies comme indispensables par ces organisations internationales, servant surtout à alléger la charge que représente pour les bureaux nationaux la communication de données, et à l'échelon international la diffusion de ces données. Il comporte un ensemble très détaillé de variables de la comptabilité nationale, défini de manière à répondre aux besoins des organisations internationales. Ces variables sont identifiées dans un grand ensemble de feuilles de calcul Excel, grâce à une codification commune et à un format de présentation spécifique (en monnaie nationale à prix courants/constants, par exemple). Le questionnaire forme la base du projet NAWWE (échange à l'échelle mondiale de données des comptes nationaux), qui est décrit ci-après.

24. Mais le questionnaire annuel sur la comptabilité nationale est à peu près le seul exemple d'élaboration d'une liste commune de variables, bien que la méthode puisse être appliquée à d'autres domaines statistiques où plusieurs organisations internationales sont amenées à collecter régulièrement des données communes, pour des indicateurs structurels comme conjoncturels. Pour les indicateurs économiques conjoncturels, l'OCDE et EUROSTAT ont mis au point des listes indépendantes de variables qui peuvent servir de point de départ pour formuler une liste commune de variables dans un domaine où la communication des données représente pour les bureaux nationaux une charge particulièrement lourde :

a) Liste d'indicateurs « cibles » de l'OCDE, qui les inclut dans sa base de données des principaux indicateurs économiques. La liste a pour but de mettre en vedette les données et les renseignements méthodologiques demandés par l'OCDE à cette fin aux bureaux nationaux et aux autres organisations internationales, mise en vedette justifiée par la nécessité de garantir la collecte d'une gamme d'indicateurs qui soient communs au plus grand nombre de pays membres possible. La liste est révisée à intervalles réguliers à mesure que les priorités évoluent et qu'apparaissent de nouveaux sujets intéressant les usagers. Aucun pays membre de l'OCDE ne compile tous les indicateurs de la liste;

b) Liste de variables énumérées dans le règlement du Conseil de l'Union européenne concernant les statistiques conjoncturelles (Commission européenne, 1998), qui précise la période de référence et la forme des données à transmettre à EUROSTAT par les États membres de l'Union européenne. Une autre liste a été définie en 2001, les Principaux indicateurs économiques européens, sous-ensemble d'indicateurs conjoncturels prioritaires pour le Système statistique européen. Destinée à être affinée avec le passage du temps, elle comprend également des dates

cibles de publication et d'autres objectifs de qualité. EUROSTAT compte compiler et publier les Principaux indicateurs, à partir des données communiquées par les pays membres, en utilisant une plate-forme de diffusion commune, accessible par le site des Euroindicateurs; les chiffres diffusés concerneront la zone de l'UE (ou la zone euro), mais aussi des indicateurs nationaux compilés selon les normes de l'UE.

25. Il faudrait que toutes les organisations internationales compétentes définissent un ensemble commun de variables permettant de calculer les indicateurs conjoncturels, du même type que celles qui font l'objet du questionnaire annuel sur les comptes nationaux. Cette constatation ressort d'une réunion (juin 2003) du Groupe de haut niveau chargé des statistiques (OCDE), à l'issue de laquelle le Groupe a invité les organisations internationales à travailler de concert pour mettre au point une telle liste pour les statistiques conjoncturelles. La liste préciserait les variables nécessaires et il serait hautement souhaitable d'y indiquer aussi la forme sous laquelle les données devraient être présentées, dans l'optique du modèle de partage des données.

C. Projet d'échange à l'échelle mondiale de données des comptes nationaux (projet NAWWE)

26. Des experts de la comptabilité nationale de l'OCDE ont proposé, lors d'une réunion en 2002, une expérience permettant de tester une mise en oeuvre du modèle de partage des données de la comptabilité nationale entre les bureaux nationaux et l'OCDE. L'idée (OCDE, 2002 c) était de mettre en oeuvre un modèle où les données, au lieu d'être transférées entre organisations, seraient publiées sur le Web sous une forme permettant aux usagers de les extraire en utilisant simplement pour références le pays et la variable. On partirait des feuilles de calcul Excel déjà mises au point par les bureaux nationaux pour transmettre les données annuelles de comptabilité nationale aux organisations internationales, comme indiqué plus haut.

27. Le projet poursuit aussi un autre objectif : permettre de faire en sorte que les données collectées par les organisations internationales soient celles qui sont diffusées officiellement par les bureaux nationaux. Les deux avantages de ce modèle sont d'alléger la charge que représente la communication des données aux organisations internationales et d'améliorer la qualité des données pour les statisticiens internationaux, qui se servent ainsi des données qui sont diffusées officiellement, au lieu d'être calculées spécialement pour être communiquées aux organisations internationales.

VI. Échéancier indicatif de mise au point du manuel

28. L'OCDE a entamé des travaux préparatoires en vue de réunir dans un document un premier ensemble de directives de présentation des données et métadonnées, avec les pratiques optimales recommandées dans les domaines essentiels. Elle continuera à y travailler au cours des 12 mois à venir, incorporant les suggestions du Comité de coordination des activités statistiques sur les aspects à inclure dans le manuel et les autres contributions des membres du Comité, ainsi que les avis de la Commission de statistique sur les points énumérés ci-après dans la septième section. L'échéancier indicatif serait le suivant :

	<i>Dates essentielles</i>
Mise au point d'un projet pour une première présentation aux pays membres de l'OCDE lors de la réunion du Groupe d'experts des statistiques conjoncturelles de l'OCDE (Paris, 28-29 juin 2004)	30 avril 2004
Poursuite du travail, incorporant les observations formulées par le Groupe d'experts	
Présentation au Comité de coordination des activités statistiques, pour examen lors de sa prochaine réunion (New York, 6-8 septembre 2004)	30 juillet 2004
Incorporation des observations formulées par le Comité de coordination	
Présentation à la Commission de statistique lors de sa trente-sixième session (2005)	17 décembre 2004
Incorporation des observations de la Commission et établissement de la version définitive du manuel	30 juin 2005

VII. Points sur lesquels la Commission est invitée à se prononcer

29. La Commission est invitée à formuler des observations et à se prononcer sur les points suivants :

- **Justification d'un manuel international sur la présentation des données et métadonnées et nécessité de l'établir (selon ce qui est exposé plus haut, dans la deuxième section);**
- **Teneur envisagée du manuel et mise en évidence éventuelle de problèmes de présentation des données et métadonnées qui ne seraient évoqués ni plus haut ni dans l'appendice au présent rapport (de manière à esquisser une table des matières envisageable), surtout concernant les statistiques annuelles et/ou les statistiques sociales (selon ce qui est exposé plus haut dans la troisième section);**
- **Propositions tendant à obtenir des contributions d'organisations internationales et de bureaux nationaux pour préparer le manuel (selon ce qui est exposé plus haut dans la sixième section);**
- **Indication de toute documentation de référence existante sur les problèmes de présentation, établie par des bureaux nationaux ou des organisations internationales, dont la Commission estimerait qu'elle serait utile pour l'établissement du manuel.**

Notes

¹ Il existe toutefois quelques exceptions, par exemple le règlement (CE) No 1165/98 du Conseil de l'Union européenne concernant les statistiques conjoncturelles, qui précise la période de référence, le type et la forme des données à communiquer à EUROSTAT (valeurs absolues, indices, sans correction saisonnière, tendance et cycle, etc.). Mais le règlement ne donne guère

de détails sur la présentation, encourageant mais sans la rendre obligatoire, la transmission par voie électronique.

- ² On trouvera des détails (en anglais) sur le projet d'échange et les quatre projets en cours qui en relèvent sur le site Web du projet <www.sdmx.org>.

Bibliographie

Commission européenne (1998). Règlement No 1165/98 du Conseil concernant les statistiques conjoncturelles, *Journal officiel des Communautés européennes*, Bruxelles, 5 juin 1998.

Division de statistique de l'ONU (2002a). Methodological Publications in Statistics, à consulter [en anglais] à l'adresse <<http://unstats.un.org/unsd/progwork/>>.

_____ (2002b). Definitions for United Nations Common Database, à consulter [en anglais] à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/cdb/cdb_help/cdb_quick_start.asp>.

EUROSTAT (2002). Methodology of Short-term Business Statistics: Interpretation and Guidelines, à consulter [en anglais] à l'adresse <http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/bmethods/info/data/new/embs/MM_Eurostat%202002-0507%20vo.2.pdf>.

_____ (2003a). Base de données de concepts et de définitions d'EUROSTAT (CODED). <<http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/coded/info/data/coded/fr.htm>>.

_____ (2003b). Serveur des classifications d'EUROSTAT (RAMON). <www.oecd.org/findDocument/0,2350,fr_2649_37423_1_1_1_1_37423,00.html .

Finn, Brian (2003). « Some proposals for standard terminologies relating to data presentation », communication présentée à la réunion du Groupe d'experts des statistiques conjoncturelles de l'OCDE (Paris, 26-27 juin 2003), à consulter [en anglais] à l'adresse <<http://www.oecd.org/dataoecd/12/60/2789033.pdf>>.

FMI (2003a). Rapports sur l'observation des normes et des codes, à consulter [en anglais] à l'adresse <www.imf.org/external/np/rosc/rosc.asp>.

_____ (2003b). Tableau d'affichage des normes de diffusion, à consulter [en anglais] à l'adresse <<http://dsbb.imf.org/Applications/web/dsbbhome/>>.

OCDE (2002a). *Glossaire de termes statistiques* [en anglais] <<http://cs3-hq.oecd.org/scripts/stats/glossary/index.htm>>.

_____ (2002b). « Overview of OECD Glossary of Statistical Terms » [Aperçu du glossaire de termes statistiques de l'OCDE], communication présentée [en anglais] à la réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale de l'OCDE, Paris, octobre 2002. <<http://www.oecd.org/dataoecd/57/34/1946320.doc>>.

_____ (2002c). National Accounts World Wide Exchange (NAWWE). [Échange à l'échelle mondiale de données des comptes nationaux], communication présentée [en anglais] à la réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale de l'OCDE, Paris, octobre 2002. <<http://www.oecd.org/dataoecd/10/62/1953780.doc>>.

_____ (2003). The new OECD statistical information system. Communication présentée [en anglais] au Groupe de haut niveau de l'OCDE chargé des statistiques, Genève, 13 juin 2003. <www.oecd.org/dataoecd/27/57/2955756.pdf>.

OCDE/EUROSTAT (2003). Metadata Common Vocabulary Project. À consulter [en anglais] à l'adresse <www.sdmx.org/General/Projects.htm>.

OCDE/FMI (2002). Rapport sur l'évolution de la situation en matière de collecte de données et métadonnées à l'intention des organisations internationales. Communication présentée à la Conférence des statisticiens européens, Paris, 10-12 juin 2002. <<http://www.unece.org/stats/documents/ces/2002/8.f.pdf>>.

Annexe

Contenu envisageable d'un manuel de présentation des données et métadonnées

Avant-propos

Table

1. Introduction et aperçu
 - 1.1 Nécessité de normes de présentation
 - 1.2 Champ des questions de présentation évoquées dans le manuel
2. Relations avec d'autres initiatives
 - 2.1 Projet d'échanges de données et métadonnées statistiques
 - 2.2 Élaboration d'une liste commune de variables à l'échelon international
 - 2.3 Échange à l'échelle mondiale de données des comptes nationaux
3. Terminologie de présentation des données
 - 3.1 Termes faisant problème
4. Directives de présentation concernant différents types de données
 - 4.1 Chiffres absolus
 - 4.2 Indices
 - 4.3 Taux de croissance
5. Directives de présentation concernant différentes formes de données
 - 5.1 Données brutes
 - 5.2 Correction en fonction des jours ouvrés
 - 5.3 Correction en fonction des variations saisonnières
 - 5.4 Tendance/cycle
6. Directives concernant les principales pratiques de présentation
 - 6.1 Révision des données
 - 6.2 Présentation des séries discontinues
 - 6.3 Erreurs d'échantillonnage
 - 6.4 Utilisation de pratiques communes lorsqu'on modifie la base d'un indice
 - 6.5 Présentation de séries ou de variables apparentées mais non identiques
 - 6.6 Pratiques en matière de citations
 - 6.7 Pratiques pour le maintien des classifications, y compris les fichiers historiques
 - 6.8 Présence et présentation des métadonnées (avec des formulaires explicites pour leur présentation)

7. Glossaire
 8. Bibliographie
-